

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

HUI FORMATIONS
GANTEAUME Céline
07.81.49.91.58
huiformations@gmail.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

- être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante : - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ; - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ; - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ; - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ; - « certificat de sauveteur secouriste du travail (SST) » en cours de validité. - présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ; - satisfaire aux 2 tests suivants quelle que soit l'option choisie : Test A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié Test B - Test technique : B1, B2, B3 Détail : <https://www.sports.gouv.fr/activites-equestres-550>

Prérequis pédagogiques :

- satisfaire aux 2 tests suivants quelle que soit l'option choisie : Test A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié Test B - Test technique : B1, B2, B3 Détail : <https://www.sports.gouv.fr/activites-equestres-550> Avoir déposé un dossier de candidature Participer aux tests de sélection et au positionnement.

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Être capable de : Conduire un projet, des progressions, des séances : - d'animation équestre ; - d'initiation poney cheval ou d'approfondissement dans les activités équestres ; - de découverte du rapport homme/cheval ; - de sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté. - à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations ; - à l'organisation et à la gestion des activités ; - à l'accueil des publics et à l'animation de la structure ; - à la promotion des activités. D'une manière générale, le(la) moniteur(trice) assure en autonomie des activités d'encadrement, d'enseignement et de préparation à la compétition sur l'ensemble du champ des activités équestres. Il/elle peut être amené(e) à collaborer au sein d'une équipe

Contenu et modalités d'organisation

Le public : Typologie et caractéristiques des différents publics Le groupe (encadrement, dynamique, gestion de conflits...) Santé et prévention (maîtrise, conduites à risques...) L'éducateur : La posture d'éducateur (éthique, déontologie, responsabilité éducative) Gestion de la sécurité (lieux de pratique, matériel, avant pendant et après la séance) Conduite à tenir en cas d'accident Responsabilité (civile, pénale, assurances, obligation de diplôme et de déclaration) L'enseignement : Pédagogie fondamentale Etapes d'apprentissage moteur Différents courants et méthodes pédagogiques Théorie de l'information Fondamentaux de l'équitation et difficulté de la tâche motrice Méthodes pédagogiques Adaptation et régulation Évaluation et bilan de fin de séance et de cycle Programmation et planification : (analyse, notion d'objectifs, progression pédagogique, plan fédéral de formation, conception de séances et plan de formation) Mise en œuvre : Observation, mises en situation, consignes et observables, animation, optimisation de la performance Les activités Attitudes et fonctionnements (mise en selle) Les disciplines équestres : connaissance et enseignement Les diplômes (galops, poney, pleine nature, degrés, savoirs éthologiques) Compétition (jugement, principes de construction de pistes, règlements sportifs) Les activités d'extérieur Soins et entretien de la cavalerie : Anatomie et physiologie Psychologie et éthologie Soins Travail de la cavalerie : Culture équestre Évaluation de la cavalerie Débouchage Travail à pied Travail sur le plat Travail à l'obstacle Travail sur cross et à l'extérieur Entraînement du cheval Enrénement et embouchures Organisation et gestion : Management (fonctionnement d'un centre équestre, rôles et fonction, droit du travail.) Environnement Réglementation Gestion Nouvelles technologies Animation et promotion : Projet (méthodologie de projet, projet d'établissement, projet pédagogique, projet sportif) Promotion et accueil (communication commerciale, démarche qualité, labels FFE, techniques d'accueil, relation client) Animation (programmation, planning)

Commentaires sur la durée hebdomadaire
équivalences de diplômes.

Parcours de formation personnalisable ?

Des allègements réglementaires peuvent être mis en place en fonction des

Oui

Type de parcours

Mixte

Commentaires sur la parcours personnalisable
structure de mise en situation professionnelle.

21 heures par semaine de moyenne en centre de formation et 14h en

Validation(s) Visée(s)

BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option A : initiation poney, cheval - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)
BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option B : approfondissement technique - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)



Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

DEJEPS sports équestres

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00347697	du 04/09/2023 au 29/08/2024	Pau (64)	HUI FORMATIONS			
00347762	du 04/09/2023 au 29/08/2024	Pau (64)	HUI FORMATIONS		Non éligible	

00347761

du 04/09/2023 au
29/08/2024

Pau (64)

HUI FORMATIONS

Non
éligible



00439071

du 23/09/2024 au
02/09/2025

Pau (64)

HUI FORMATIONS

MON
COMPTE
FORMATION



00439073

du 23/09/2024 au
02/09/2025

Pau (64)

HUI FORMATIONS

Non
éligible



00439074

du 23/09/2024 au
02/09/2025

Pau (64)

HUI FORMATIONS

Non
éligible

